



Fanch Gailivel

## L'agglo soutient l'installation de nouveaux agriculteurs

Dans son défi de préserver et de valoriser les ressources locales de l'agriculture et l'emploi, la Charte de l'agriculture et de l'alimentation favorise l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire. Cette année, 16 exploitants ont bénéficié d'une aide financière.

Depuis une quinzaine d'années, Lorient Agglomération accompagne la mutation de l'agriculture et le développement rural sur le territoire en apportant son soutien aux porteurs de projets. Dans un contexte de diminution constante des surfaces agricoles (9 000 hectares de terres agricoles ont disparu sur l'agglomération depuis 1980) et du nombre d'exploitations et dans le cadre de sa Charte de l'agriculture et de l'alimentation, elle a instauré depuis six ans une aide à l'installation des

nouveaux agriculteurs sur le territoire. Le dispositif participe à alléger le coût de l'installation grâce à une aide d'un montant forfaitaire fixé à 2 000 euros. En plus de cette aide financière, il est proposé aux chefs d'exploitation un suivi de leur installation durant 3 ans par la Chambre d'agriculture du Morbihan ou le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB 56).

Cette année, seize agriculteurs, en majorité en circuits courts et/ou en agriculture biologique, ont été désignés : Olivia Jegouzo à Bubry, Benoît Bouchard et Eric Kernin à Caudan, Gaël Leclercq à Groix, Sébastien Le Romancer et Maud Le Guerroue à Guidel, Jean Becu, Aélig Briand et Aline Jan à Inzinzac-Lochrist, Clément Le Houe à Lanvaudan, Nicolas Martin et Clément Le Heritte

à Plouay, Thibault Babinot et Simon Godard à Pont-Scorff, Gérald Le Liboux à Quéven, François-Joseph Bellec à Quistinic.

Lorient Agglomération a confié l'instruction des dossiers à la Chambre d'agriculture du Morbihan. Au total, depuis la création du dispositif, 70 nouveaux exploitants installés sur les communes de Bubry, Caudan, Cléguer, Gestel, Groix, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Languidic, Lanvaudan, Locmiquélic, Plouay, Plœmeur, Pont-Scorff, Quéven ou encore Quistinic ont été retenus pour percevoir cette aide financière qui complète celles versées par l'Europe et l'État. ■

**Renseignements :**  
**Chambre d'agriculture du Morbihan,**  
**02 97 36 13 33**